



La victime saigne abondamment

Cédric RAMBERT

La victime saigne abondamment

1/ La suppression des points de compression à distance :

- Pas de preuve d'efficacité,
- Utilisation très rare de ce geste, donc pas toujours correctement effectué,
- Douleurs signalées par les victimes,
- Compressions veineuses concomitantes.

La victime saigne abondamment

2/ Suppression du garrot :

- Retrait pour le grand public en raison de ses effets délétères.

La victime saigne abondamment

3/ Surcompression sur un tampon relais :

- Si la pose d'un tampon relais n'arrête pas le saignement, nécessité de poser un deuxième tampon relais sur le premier,
- Si absence d'efficacité reprise d'une compression manuelle sur les tampons relais.

La victime saigne abondamment

4/ Cas particuliers :

- saignement abondant avec corps étranger :
 - Situation nécessitant un avis médical.
- risques spécifiques de l'entreprise :
 - Suivre les consignes définies préalablement par le médecin du travail.